

## Partie 1 : La consommation télévisuelle et internet des jeunes

Q1 : Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans regarder la télévision comme il le veut ?  
(ménage avec enfant(s) de moins de 18 ans)

- Oui  
 Non

Quels sont les principes que vous adoptez ?

.....  
.....

Q2 : Laissez-vous votre(vos) enfant(s) consulter internet comme il le veut ?  
(ménage avec enfant(s) de moins de 18 ans)

- Oui  
 Non

Quels sont les principes que vous adoptez ?

.....  
.....

Q3 : Quelle est votre opinion sur les points suivants ?  
(tous les ménages)

	Vous y êtes favorable		Elle vous semble adaptée		Vous en tenez compte	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Concernant la signalétique jeunesse à la télévision (carré rouge, triangle orange... ou alors l'âge minimal indiqué dans un cercle en bas de l'écran)						
Concernant la signalétique jeunesse des sites internet (mise en garde)						
Concernant la signalétique jeunesse des cassettes vidéos, DVD etc.						

Q4 : Concernant la censure, il est beaucoup question de supprimer les films pornographiques. Quelle est votre opinion ?  
(tous les ménages)

- Je suis favorable, il faut interdire toute diffusion, quelle que soit l'heure, quelle que soit la chaîne  
 Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion à certaines heures, quelle que soit la chaîne  
 Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes, quelle que soit l'heure  
 Je suis partiellement favorable : il faut interdire la diffusion sur certaines chaînes, et à certaines heures  
 Je ne suis pas favorable : il n'y a pas de censure à exercer.

Q5 : Quelles seraient les solutions pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes  
(classer par ordre croissant, de 1 à 5, de la plus efficace à la moins efficace) ?  
(tous les ménages)

- Favoriser le dialogue familial  
 Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école  
 L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et sites (censure ou signalement)  
 Donner aux parents les moyens techniques (programmateur obligatoire sur TV ou ordinateur, code d'accès systématique...) pour exercer un tri sélectif  
 Fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté (signalétique TV, message d'identification du site sur internet, etc.).

## Partie 2 : Scolarité et développement de l'enfant

(tous les ménages)

Q6 : Avez-vous des enfants scolarisés ?

Oui

Non

Q7 : Si oui,

en école maternelle       au collège

en école primaire       au lycée

Q8 : Pourriez-vous donner un avis sur les situations et les propositions suivantes concernant la vie scolaire :

		Très	Appréciable	Peu	Mauvais	Sans
Maternelle	La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans					
	Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)					
Ecole primaire	La semaine de 4 jours					
	La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le mercredi)					
	La semaine de 4 jours 1/2 (journée de repos complète le samedi)					
	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire					
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile					
	Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)					
Collège	La semaine de 4 jours					
	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire					
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile					
	Le cartable électronique (ordinateur portable contenant l'ensemble des programmes scolaires)					
Lycée	Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire					
	L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile					

### Partie 3 : L'école : des élèves qui sont absents ...

(tous les ménages)

*Nous appelons dans ce questionnaire «absentéisme» tout comportement marqué par une répétition d'absences volontaires et non justifiées, dont le nombre total est au moins égal à 4 demi-journées par mois*

Q9 : A votre avis, à l'heure actuelle, l'école concourt à (classer de 1 à 5, du plus important au moins important) :

- apprendre un métier
- apprendre à respecter les règles de la société
- transmettre un savoir
- être avec les autres et apprendre à vivre avec eux
- épanouir l'enfant/le jeune

Q10 : Quels sont les motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant/jeune manque l'école (plusieurs choix possibles)

- maladie
- petit bobo
- stress, fatigue, besoin de récupérer
- relations conflictuelles avec un enseignant
- relations conflictuelles avec un élève
- aide, soutien à la famille
- petit boulot (enfant âgé de plus de 16 ans)
- désintérêt de l'école
- violence à l'école
- redoublement
- décalage entre vacances scolaires et possibilité technique de départ ou de retour de voyage et vacances
- autre, préciser : .....

Q11 : D'après vous, y a-t-il accroissement des risques suivants si un enfant est absentéiste ? (plusieurs choix possibles)

- décrochage scolaire, marginalisation
- drogue, alcool
- violence, délinquance, criminalité
- autre risque, préciser :

Q12 : Quelles seraient à votre avis les trois réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme (trois choix possibles) ?

- responsabiliser l'enfant
- aider l'enfant (ex : soutien psychologique)
- sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école
- sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école
- contraindre les parents (amende, suppression des allocations...)
- informer les parents sur l'obligation scolaire
- responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements
- aucune action n'est efficace pour remédier à l'absentéisme
- l'absentéisme scolaire n'est pas un problème en soi et l'on ne doit pas mener des actions pour lutter contre ce phénomène.

# Partie 4 : La délinquance des mineurs

(tous les ménages)

La délinquance des mineurs est un sujet très « délicat » dans le débat politique actuel : plus qu'un délit qui concerne uniquement la sphère judiciaire, il s'agit d'un fait social qui engage différents acteurs autour du mineur (justice certes, mais aussi services sociaux ou famille par exemple).

L'UDAF essaie justement de connaître la place de la famille dans ce fait social, et de proposer ainsi d'autres réponses complémentaires pour faire face à la délinquance. Nous devons alors sortir le débat des opinions générales en l'introduisant dans cette sphère familiale.

Nos questions, directes, visent justement à connaître les comportements, les réactions, voire les stratégies des familles face à un acte de délinquance commis par l'un de vos proches. Nous vous rappelons que vos réponses sont strictement confidentielles.

Q13 : Y a-t-il dans votre entourage familial un ou plusieurs jeunes qui ont eu lors des 5 dernières années des comportements que l'on pourrait qualifier de délinquants alors qu'ils étaient mineurs ?

(si plusieurs enfants concernés, répondez pour l'enfant qui vous est le plus proche)

- Oui  Non (Aller à la question 19)

Q14 : S'agit-il d'un garçon ou d'une fille et quel était son âge au moment des faits ?

- Garçon.....  Fille  Age : /\_/\_ /\_/\_

Q15 : Quel acte « délinquant » l'enfant/le jeune a-t-il commis ?

(si plusieurs actes ont été commis par l'enfant, répondez pour l'acte que vous considérez comme le plus grave)

.....  
.....  
.....  
.....

Q16 : L'enfant/jeune ayant commis l'acte est :

- Un de vos enfants .....  Un frère/une sœur  
 Un de vos petits-enfants .....  Un autre membre de la famille

Q17a : Est-ce que vous avez pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de votre enfant ?

- oui  non

Q17b : Les parents (père, mère ou à défaut personnes responsables) ont-ils pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant ?

- oui  non

Q18a : Si oui, la(les)quelle(s) ?

.....  
.....  
.....  
.....

Q18b : Si oui, la(les)quelle(s) ?

.....  
.....  
.....  
.....

Q19a : Est-ce que d'autres personnes de votre famille ont également pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de votre enfant ?

- oui  non

Q19b : Vous-même, de votre côté, avez-vous pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de l'enfant/jeune ?

- oui  non

Q20a : Si oui, la(les)quelle(s) ?

.....  
.....  
.....  
.....

Q20b : Si oui, la(les)quelle(s) ?

.....  
.....  
.....  
.....

Q21 : Voici une liste d'affirmations concernant les parents d'enfants mineurs ayant commis des actes de délinquance.  
Pour chacune pouvez-vous nous dire si vous êtes d'accord ou pas ?

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt	Pas du tout
Sanctionner les parents (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations				
Quel que soit l'âge de l'enfant, les parents doivent être sanctionnés				
Quelle que soit la gravité de l'infraction commise par l'enfant, les parents doivent être sanctionnés				
Pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs, il faut maintenir leurs droits aux prestations familiales				
Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider				
Le paiement systématique par les parents d'une amende en cas d'infraction commise par leurs enfants serait une bonne mesure				
La responsabilité des parents pour les actes commis par leurs enfants dépend de l'âge des enfants				
Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents				

*Dans le débat politique actuel, il est question de supprimer **systématiquement** (le juge n'aurait plus un avis d'appréciation) le versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé.*

Q22 : Etes-vous favorable à cette mesure ?

- Oui, tout à fait favorable
- Oui, plutôt favorable
- Non, plutôt pas favorable
- Non, pas du tout favorable

*Des mesures éducatives peuvent être ordonnées par le juge pour défendre l'intérêt de l'enfant et apporter un soutien à la famille. Parmi elles, la TPSF (Tutelle aux Prestations Sociales Familiales) consiste à nommer un tuteur qui, tout en menant un accompagnement éducatif auprès des parents, veillera à ce que les prestations soient affectées aux besoins exclusifs de l'enfant (en particulier alimentation, chauffage et logement).*

Q23 : Connaissez-vous l'existence de cette mesure ?

- Oui, connaît bien
- Oui, en a entendu parler
- Non

Q24 : Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations envers leurs enfants ?

- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas

Q25 : Pensez-vous que ce type de mesure peut permettre de lutter contre la délinquance des mineurs ?

- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas

Q26 : Pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable :

- La suppression du versement des prestations familiales
- La mise en place d'une mesure de TPSF (voir explication plus haut)
- Aussi bien l'une que l'autre
- Ni l'une, ni l'autre

## Partie 5 : Le projet d'allocation Libre Choix

Questions 27 à 32 à répondre uniquement si vous avez au moins un enfant de moins de trois ans

Q27 : Est-ce que pour vous la mise en place de cette allocation, en substitution de l'AGED, AFEAMA, APE et APJE entraînerait une simplification des démarches administratives :  
(ménage composé d'au moins un enfant de moins de trois ans)

- très appréciable
- appréciable
- peu appréciable
- sans importance

Q28 : Dans votre situation actuelle, si cette allocation unique de garde de jeune enfant de moins de trois ans était mise en place, que vous permettrait-elle de changer ?  
Merci de répondre à cette question pour les 3 scénarios qui vous sont proposés (plusieurs réponses possibles pour chaque scénario)  
(ménage composé d'au moins un enfant de moins de trois ans)

Si le montant est de :	<b>Scénario 1</b> 150 € mensuels par enfant	<b>Scénario 2</b> 200 € mensuels par ménage	<b>Scénario 3</b> 450 € mensuels par ménage
Faire appel à des services extérieurs supplémentaires ou complémentaires pour garder son enfant (collectif, grands-parents, assistante maternelle, ...)			
Garder soi-même son enfant par la baisse d'activité professionnelle d'au moins l'un des parents			
Avoir des nouveaux enfants			
Aucun changement			

Q29 : A l'heure actuelle, quel(s) mode(s) de garde employez-vous pour votre (vos) enfant de moins de trois ans ? (plusieurs choix possibles)  
(ménage composé d'au moins un enfant de moins de trois ans)

- Accueil en établissement (ex : crèche, halte-garderie...)
- Garde à la maison par un parent
- Garde à la maison par un autre membre de la famille
- Garde à la maison par une tierce personne, non membre de la famille (ex : assistante maternelle)
- Garde par une assistante maternelle à son domicile
- Autre, préciser : .....

Q30 : Quel est le coût total mensuel des frais de garde pour l'enfant (ou les enfants) de moins de trois ans ?  
(ménage composé d'au moins un enfant de moins de trois ans)

/\_/\_/\_/\_/\_/ Euros

Q31 : A l'heure actuelle, de quelle(s) prestation(s) bénéficiez-vous ? (plusieurs réponses possibles)  
(ménage composé d'au moins un enfant de moins de trois ans)

- AGED (Allocation de Garde d'Enfant à Domicile)
- APE (Allocation Parentale d'Education) à taux plein
- APE (Allocation Parentale d'Education) à taux partiel
- APJE (Allocation Pour Jeune Enfant)
- AFEAMA  
(Allocation d'Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle Agréée)

- Aide de l'employeur ou du comité d'entreprise
- Aide d'une collectivité locale (commune, etc.)
- Aide d'une mutuelle
- Aucune allocation

Autre, préciser : .....

Q32 : A l'heure actuelle, quel est le montant total mensuel de ces prestations et aides perçues ?  
(ménage composé d'au moins un enfant de moins de trois ans)

/\_/\_/\_/\_/\_/ Euros

Q33 : Etes-vous imposable ?

(ménage composé d'au moins un enfant de moins de trois ans)

- Oui                       Non

Q34—Ne répondre que si vous relevez du régime général

Votre Caisse d'Allocations Familiales vient de mettre en œuvre une aide aux vacances familiales afin de resserrer les liens parents-enfants. Les familles ont la possibilité de réserver auprès de 400 sites de vacances offrant des garanties de qualité d'accueil et d'accompagnement des familles ayant un libre choix du mode de vacances (gîtes, campings, centres de vacances). La participation de la CAF s'élève à 30 - 40 ou 50 % du coût du séjour pour les familles ayant un quotient familial inférieur à un montant déterminé.

Aviez-vous auparavant utilisé des bons vacances pour des «vacances en famille»

- Oui                       Non

Si oui, trouvez-vous ces nouvelles mesures mieux adaptées.....  Oui                       Non  
plus incitatives au départ .....  Oui                       Non

Si non, allez-vous utiliser ces nouveaux systèmes de vacances .....  Oui                       Non  
Trouvez-vous cette aide plus incitative au départ .....  Oui                       Non

Q35—Ne répondre que si vous relevez du régime agricole

La MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE développe depuis de nombreuses années une politique d'aides individuelles :  
- Pour les séjours vacances soit pour les enfants (camps, colonie) soit pour l'ensemble de la famille (camping, location)  
- Pour la participation à des activités de loisirs sportives, éducatives ou culturelles dans le cadre d'association.

Avez-vous connaissance de ces types d'aides ?  
 Oui                       Non

Si oui, les avez-vous utilisées ?  
- Séjours vacances     Oui                       Non  
- Activités de loisirs     Oui                       Non

Pensez-vous que celles-ci favorisent le départ en vacances ?  
 Oui                       Non





